



PLAN DE MOBILITE

LYON



1- Préambule

1.1 Introduction

La mise en œuvre du plan de développement de la mobilité dans l'entreprise consiste à mettre en avant des solutions d'usage partagé de la voiture individuelle (covoiturage), de modes collectifs (transports en commun), de modes actifs (marches, vélo, trottinette...) et des alternatives au déplacement lui-même (vidéo-conférence, télétravail...).

Ce plan vit et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Et surtout, tout le monde y trouve son avantage :

- Les **salariés** réduisent leur budget transports et la palette des choix pour se déplacer s'élargit.
- L'**entreprise** optimise les coûts liés aux transports et améliore l'accessibilité de son site.
- La **collectivité** profite de la réduction des encombrements, de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de l'amélioration de la sécurité routière et des conditions de vie en ville.

1.2 Rappel de la réglementation

Quand ? Le 1er janvier 2018.

Pourquoi ? L'article 51 de la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, inscrit l'obligation de Plan de mobilité, avec pour objectif de réduire les émissions de Co2 liées aux déplacements des salariés, en réduisant l'usage de la voiture individuelle au profit de transports moins polluants.

Qui ? Les entreprises disposant de sites de plus de 100 personnes, situés dans des zones PDU (plan de déplacements urbains).

Quoi ? Un document est à remettre aux autorités en charge du PDU où l'entreprise est localisée. Il comporte l'état des lieux des solutions de transport autour du/des site(s), une mesure de la mobilité actuelle des collaborateurs, une analyse des besoins pour améliorer la réponse aux besoins de mobilité en lien avec la précédente mesure, un plan d'action avec dates et budget.

2- Actions et solutions mobilités mises à dispositions par DCS

DCS incite ses salariés à l'utilisation des transports en commun et des modes de mobilité doux.

La sensibilisation à l'éco conduite

- Mise à disposition d'une Notice d'éco conduite
- Sensibilisations lors de journées mondiales, animations, Challenges

L'incitation à l'utilisation des transports en commun et des modes doux

- Implantations raisonnées des sites DCS (agences, centres de service et le siège)
- Prise en charge de l'abonnement ou partie de l'abonnement
- Sensibilisations lors de journées mondiales, animations sur la mobilité douce
- Promotion des bénéfices santé de certains modes de déplacement
- Participation annuelle à des Challenges interentreprises Mobilité en régions
- Incitation à l'utilisation de l'application GECO-AIR

La rationalisation des déplacements et le recours aux technologies d'échanges à distance

- La vidéoconférence pour les entretiens d'embauche
- L'audio et la visioconférence pour les réunions (internes ou avec les clients), et autres conférences, rendez-vous...
- Le télétravail

Le forfait mobilité

Les collaborateurs ayant des abonnements mensuels hors transports en commun, de type vélo et/ou trottinette, bénéficient d'une indemnité complémentaire « transports doux », soumis à plafond annuel, au cumul de l'ensemble de leurs abonnements.

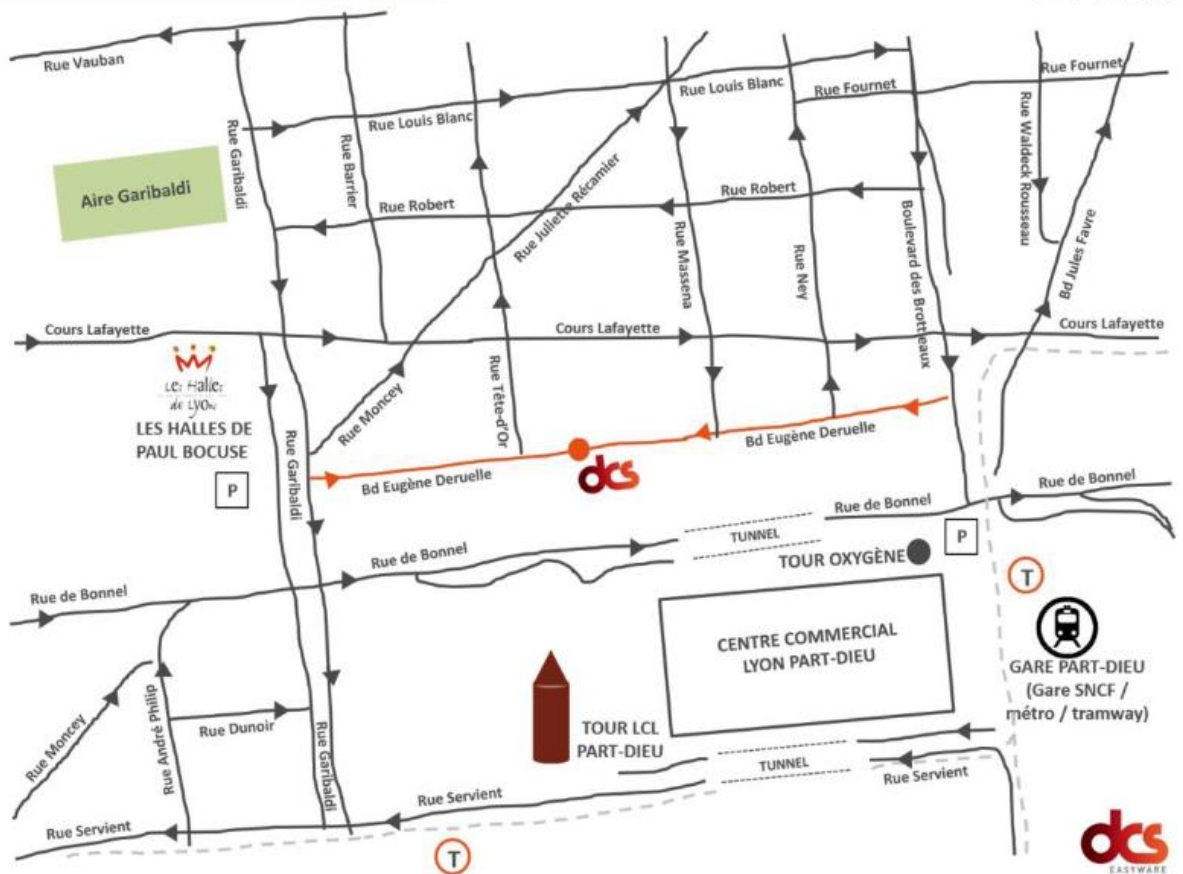
Les actions de mobilité s'inscrivent dans un engagement RSE fort. DCS est membre du Pacte Mondial de l'ONU depuis 2010 et fait évaluer sa performance RSE tous les ans depuis 2012 par Ecovadis. Le rapport RSE DCS et le bilan de performance RSE sont disponibles sur le site internet DCS (www.dcsit-group.com) dans la rubrique « Nos Engagements ».

3- Accès au site lyonnais et ressources pour se déplacer à Lyon

L'agence de Lyon et le siège de DCS se situe au 20 Boulevard Eugene Deruelle - Britannia A,B et C, 69003 Lyon.

Le quartier de Lyon Part Dieu est un Pôle d'échange multimodal. Véritable point névralgique de l'activité de la ville et plus largement de la région, il offre de nombreux moyens de se déplacer, et est très bien desservi et très accessible.

DCS Easyware – Siège / Agence de Lyon
 20 bd Eugène Deruelle
 Le Britannia B – 2^{ème} étage
 69432 Lyon cedex 3
 04.78.95.81.70



Les transports en commun

- **TCL (transports en commun lyonnais)**

Le réseau TCL met à disposition 4 lignes de métro, 2 lignes de funiculaire, 5 lignes de tramway et plus de 120 lignes de bus, desservant plus de 3 000 points d'arrêts.

Pour trouver votre itinéraire, rendez-vous sur : www.tcl.fr

L'application officielle TCL SYTRAL est disponible sur iPhone et Android.

Principales lignes disponibles pour accéder à l'établissement lyonnais :

Lignes Boulevard Eugène Deruelles accessibles depuis rue Garibaldi :

- 38 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Caluire Place de la Bascule
- C9 : Bellecour A. Poncet > Hôpitaux Est
- C13 : Grange Blanche > Hôtel de Ville / Montessuy / Gutenberg
- C25 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Saint Priest Plaine de Saythe / Sogaris Promotrans
- Métro B

Lignes accessibles depuis Gare de La Part Dieu :

- MB : Charpenne > Gare d'Oullins
- T1 : Debourg > IUT Feysine
- C6 : Gare de Vaise > Campus Lyon Ouest
- C7 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Hôpital Lyon Sud
- C9 : Bellecour A. Poncet > Hôpitaux Est
- C13 : Grange Blanche > Hôtel de Ville / Montessuy / Gutenberg
- C25 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Saint Priest Plaine de Saythe / Sogaris Promotrans
- 25 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Sept Chemins
- 38 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Caluire Place de la Bascule
- 70 : Gare Part Dieu Vivier Merle > Neuville

Lignes accessibles depuis La Part Dieu Villette :

- T3 : Part Dieu Villette > Meyzieu ZI / Meyzieu Les Panettes
- T4 : La Doua Gaston Berger > Hôpital Feyzin Vénissieux
- Rhônexpress : Gare Part Dieu > Aéroport et Gare Lyon Saint-Exupéry

▪ Rhônexpress

Le Rhônexpress effectue la liaison entre la Gare Part-Dieu vers l'aéroport et la gare de Lyon Saint-Exupéry.

Site : https://www.rhonexpress.fr/fr_FR/

▪ Car du Rhône

Toutes les lignes et horaires sont consultables sur le site : www.carsdurhone.fr

Le Train

Les sites DCS (agences, centres de service et le siège) sont en centre-ville à proximité des grandes gares pour favoriser les trajets en train.

La gare Part-Dieu est la plus proche de locaux lyonnais.



Toutes les informations sont disponibles sur le site : <https://www.sncf.com/fr> ou sur l'application mobile SNCF Connect.

La marche et la trottinette.

- La carte [Ma ville à pied](#) éditée par la Métropole de Lyon, permet d'estimer les principaux temps de trajets
- **Les trottinettes en libre-service**

Pour les utiliser, il faut télécharger l'application gratuite disponible sur IOS et Android.

A Lyon, les deux opérateurs sélectionnés pour leur ambition écologique et l'équilibre des services proposés sont :

- Dott : <https://ridedott.com/fr>
- Tier : <https://www.tier.app/fr/>



Pour les trottinettes électriques personnelles, elles ne doivent pas être entreposées dans les locaux de l'établissement.

L'immeuble Britannia ne dispose pas encore de local sécurisé.

Il est possible de louer un emplacement au Britannia.

Le vélo

▪ Vélo personnel

Au Britannia, Lyon Parc Auto & CO (LPA & CO) a ouvert un local à vélos sécurisé. Pour vous abonner (abonnement mensuel ou à l'heure en fonction des disponibilités), il vous suffit de télécharger l'application LPA&CO via votre Apple store ou Android store : <https://www.lpa-and-co.fr/#telecharger>

De manière plus générale, Lyon Parc Auto (LPA) propose un service de stationnement sécurisé des vélos dans la plupart de ses parcs de stationnement, ainsi que des services complémentaires pour faciliter la pratique du vélo en ville (casiers, prises électriques, gonfleurs). 19 espaces vélos sont actuellement disponibles, offrant un total de 1 800 places.

A proximité du Britannia, vous trouverez donc une solution de stationnement au parking des HALLES (abonnement pour 24h, à la semaine ou au mois).

Voir tous les parkings éligibles : <https://www.lpa.fr/se-garer-dans-un-parking/motos-scooters-velos/>



Il est interdit de stationner son vélo électrique ou non dans les locaux de l'établissement.

▪ Vélo partage avec ou sans borne

Le Grand Lyon met à la disposition des habitant·e·s un parc de 5 000 vélos baptisés Vélo'v, répartis sur 428 stations dans 22 communes. Disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Des bornes sont à proximité de la gare Part-dieu.

Informations Vélo'v sur Le Service de vélos en libre-service (Vélo'v) de la Métropole (<https://velov.grandlyon.com/fr/home>), sur l'application My velo'v ou sur All Bikes Now.

Principales stations Vélo'v près de l'établissement lyonnais :

- Part-Dieu/ Garibaldi – 4, Boulevard Eugène Deruelle – 20 emplacements
- Part-Dieu / Deruelle - Boulevard Eugène Deruelle – 30 emplacements
- Part-Dieu/villette – rue de la Villette, 69003 – 30 emplacements
- Les Halles - 183, rue André Philip, 69003- 18 emplacements

- **Stationnement vélo sécurisé pour les usagers de la gare Lyon Part-Dieu**

Situé dans la nouvelle galerie Villette, dans le cadre de l'extension de la gare Lyon Part-Dieu, le Park Vélo'v Villette offre 214 places vélo gratuites et sécurisées, dont 4 places dédiées aux vélos cargos et permet aux usagers d'effectuer plus facilement leurs déplacements en combinant vélo et transports en commun.

Il est accessible aux horaires d'ouverture de la Gare Lyon Part-Dieu, de 4h50 à 00h45. La solution a été conçue dans un souci de confort et de simplicité pour les usagers. Il n'est pas nécessaire d'être abonné aux transports en commun pour accéder au parc vélo, les usagers doivent simplement disposer d'une carte Oûra ou Técély nominative et en cours de validité. Les inscriptions se font via la plateforme Toodego : <https://demarches.toodego.com/mobilite/acceder-au-parc-velov-villettepart-dieu/>

Il est possible de laisser son vélo la nuit ou plusieurs jours, avec une durée maximale de 14 jours. L'inscription est gratuite et est valable un an.



- **Infos vélo**

Le calculateur [Géovélo](#) permet de préparer et trouver l'itinéraire idéal en vélo.

La Carte des aménagements cyclables (dont Vélo'v) de la Métropole de Lyon à consulter et télécharger.

Pignon sur Rue aide à la location de vélo ou matériel spécifique en tout genre sur Lyon et ses environs (VTC, vélos à assistance électrique, vélos de rando, vélos cargo, vélos pliants ou encore remorque, par 1/2 journée, journée, week-end ou semaine, etc.).

Les Motos/ Scooters

Il y a un emplacement Motos / Scooters sur l'espace public Boulevard Eugène Deruelle

Plusieurs parkings sont autour de l'établissement lyonnais :

- Parkings Motos, Scooters proposés par Lyon Parc Auto sur abonnement :
 - Les Halles, 156 rue Garibaldi — 69003 Lyon
 - Bonnel Servient, 183 rue de Créqui — 69003 Lyon
 - Gare Part-Dieu, 38 rue de la Villette — 69003 Lyon

La voiture

▪ Voiture personnelle

Il y a plusieurs parkings payants autour de Part-Dieu:

- Les Halles, 156 rue Garibaldi — 69003 Lyon
- Bonnel Servient, 183 rue de Créqui — 69003 Lyon
- Gare Part-Dieu, 38 rue de la Villette — 69003 Lyon
- Parking Oxygène – rue Bonnel, 69003
- Parking Garibaldi- Bonnel – 139 rue Garibaldi, 69003

▪ Taxi ou VTC

Commander un taxi ou un VTC pour se déplacer dans Lyon.

Taxi :

- TaxiLyon : <https://www.taxilyon.com/>
Une application mobile est disponible.
- TL, taxi lyonnais : <https://www.tl.fr/taxi-lyon/reserver-un-taxi-a-lyon.html>
Une application mobile est disponible.
- Allo Taxi : <https://allotaxi.fr/>
Une application mobile est disponible.

VTC éthiques et écologiques

- Eurecab, VTC éthique et écologique : <https://www.eurecab.com/>
- Black arrow, voiture électrique : <https://www.blackarrow.ms/details-commander+un+vtc+ecologique+en+alternative+au+taxi+pour+la+gare+part-dieu+a+lyon-126.html>
- Flashgreen, voiture électrique : <https://flashgreenvtc.fr/>

▪ Voiture en auto-partage

CITIZ LPA, le système d'auto-partage occasionnel en ville pour les particuliers et professionnels (tout compris : carburant, assurance, entretien, assistance. Différents modèles de véhicules disponibles de la petite citadine au mini bus).

Stations autopartage Citiz (Lyon Parc Auto) :

- Les Halles, 69003
- Charpennes - 23 Cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne
- Gare Part-Dieu - 40 bis Rue de la Villette, 69003
- Part-Dieu Lac - 10 Rue Desaix, 69003
- Saxe Gambetta - 9 Place Victor Basch, 69007
- Saxe Servient - 91 Avenue Maréchal de Saxe, 69003

YEA! (par CITIZ), le système d'auto-partage sans station.

Site : <https://citiz.coop/yea>

LEO&GO propose des voitures en libre-service via son application (tout est inclus, 100% digital, voitures hybrides et électriques, possibilité de réserver la voiture).

Site : <https://www.leoandgo.com/>

▪ **Covoiturage**

En Covoit'Grand Lyon publie des annonces et répond aux questions sur le covoiturage (assurance, calcul des indemnités de covoiturage...).

Site : <https://encovoit-grandlyon.com/>

Mov'ici est le portail covoiturage Auvergne-Rhône-Alpes. Une application mobile est disponible.

Site : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

Lane, le covoiturage à Lyon et ses alentours. Une application mobile est disponible.

Site : <https://www.lanemove.com/>

Blablacar, le covoiturage national. Une application mobile est disponible.

Site : <https://www.blablacar.fr/>

KLAXIT, le covoiturage d'entreprise. Une application mobile est disponible.

Site : <https://www.klaxit.com/>

4- Enquête trajets domicile-travail salariés

Un **questionnaire trajets domicile-travail** a été mis en place et est adressé annuellement à l'ensemble des salariés DCS.

Synthèse de l'enquête 2022 pour l'établissement de Lyon (Siège, Agence et CDS) :

- 28% des répondants combinent plusieurs modes de transports pour se rendre au travail
- 72% des répondants utilisent un seul mode de transport pour effectuer le trajet domicile-travail. Parmi eux :
 - 35.2% utilisent la voiture
 - 31.2% viennent en Métro/Tram
 - 14.9% viennent à pied, en vélo ou en trottinette
 - 18.7% utilisent un autre mode de transport (bus, train, deux roues, etc.)

Certains facteurs dissuadent les salariées d'utiliser tel ou tel moyen de transport :

FACTEURS DISSUADANT DE SE RENDRE AU TRAVAIL :



A PIED, EN TROTTINETTE OU EN VELO

- L'éloignement
- L'absence de local sécurisé pour le rangement de votre vélo ou trottinette

EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Les horaires de passage incompatibles avec le travail
- Le manque d'infrastructure ((pas de lignes à proximité/ absence de parking relais))



EN COVOITURAGE ou AUTO-PARTAGE

- L'identification personne avec qui covoiturer
- La limite géographique de l'offre d'autopartage

5- Plan d'action

Nous proposons différentes pistes d'actions afin de poursuivre le développement de notre démarche RSE et de répondre à l'obligation légale de réaliser un Plan de Mobilité.

Actions de sobriété

- Des solutions alternatives seront privilégiées et encouragées : transports en commun, covoiturage, modes doux en ville, audio/visioconférence, etc...
- Réflexion sur la mutualisation de certains véhicules.
- Suivi des kilomètres parcourus et des consommations de carburant routier approfondi et mensuel.
- Parc automobile entretenu au mieux des préconisations constructeurs afin d'éviter la surconsommation et l'usure précoce et pour limiter le remplacement de véhicules (éviter les fortes émissions de GES à la fabrication des véhicules et des pièces détachées).

Actions d'efficacité

- Réflexion sur des stages de formation à l'écoconduite pour les détenteurs d'un véhicule en vue de baisser les consommations de carburant fossile.
- Verdissement progressif du parc automobile.

6- Modalités de suivi du plan d'action mobilité et de sa mise à jour

Plan réactualisé au besoin selon évolution et surveillé régulièrement.

Date de dernière mise à jour : 01 décembre 2022